CONTACT

www.mairie-labouexiere.fr

La Bouëxière

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

N° 88 - MARS 2010

Dossier jeunesse

Conseil municipal des enfants

Social

Un projet novateur de logements adaptés et de crèche

Evénements

Succès du concert pour Haïti !

LA CAMPAGNE BUISSONNIÈRE

Villes et Villages Fleuris

La Bouëxière CONTACT

Bulletin Communal d'Information n° 88

Gérant :
Stéphane PIQUET

Dépôt légal :
MARS 2010

Rédaction, composition, mise en page :
COMMISSION INFORMATION
REPRODUCTION INTERDITE
Imprimerie :
GPO Thorigné-Fouillard
02 99 62 49 40

Date de dépôt des prochains articles :

le samedi 24 avril 2010, à 12 h, dernier délai.

Tout article transmis après cette date ne sera pas publié.

Vous pouvez transmettre vos textes soit manuscrits, soit par Internet :
marie-annick.regnault@mairie-labouexiere.fr

Vous pouvez agrémenter vos textes de photos ou illustrations, à condition de nous transmettre les photos originales et des documents très nets pour les illustrations.

Photo de couverture :
Présentation du Conseil Municipal des Enfants à l'école Charles Tillon.

Sommaire

Vie municipale

- L'essentiel des délibérations du conseil municipal 3
- Travaux 5
  - ZAC Maisonneuve : levée des critères
  - PLU
- Dossier Jeunesse 6
  Un conseil municipal des enfants à La Bouëxière
- Social 8
  Logements sociaux adaptés et crèche : le projet se précise
- Personnel 10
- Culture 12
- Événements 14

Sictom 16

Expression 17

Vie des entreprises 23

Vie des écoles 24

Vie des associations 26

Edito

Réforme territoriale : quelles conséquences pour nous tous ?

La réforme des collectivités territoriales est en marche : après la suppression de la taxe professionnelle, le Sénat a voté le 5 février la création du conseiller territorial, destiné en 2014 à rassembler en un seul poste conseiller général et conseiller régional. Doivent suivre : l'achèvement de la carte intercommunale (toutes les communes françaises devront appartenir à une intercommunalité), la création de métropoles, c'est-à-dire des agglomérations de plus de 450 000 habitants qui devraient prendre les compétences du département.

***Une réforme est nécessaire mais la méthode suivie paraît aléatoire** et donne l'impression d'un véritable gâchis, provoquant une crise de confiance entre les élus locaux et le gouvernement. L'absence de visibilité a des conséquences graves : comment, en ce moment de crise, budgéter les investissements nécessaires et ainsi soutenir économie et emploi ?*

Une re-centralisation et une mise sous tutelle des collectivités

*La décentralisation, démarrée par les lois Defferre dans les années 1980, a donné aux communes une autonomie financière. **Le rapprochement entre lieux de décision et bénéficiaires a permis de mieux répondre aux besoins de la population.** Cette décentralisation s'est organisée dans un cadre interdisant toute dérive financière puisque les budgets se doivent d'être équilibrés contrairement à l'État qui creuse d'année en année son déficit.*

***Avec la réforme projetée, l'autonomie fiscale, essentielle à la démocratie locale, chute littéralement :** seulement 10 % des ressources budgétaires des régions, 17 % de celles des départements et moins de 30 % de celles des communes pourront être décidées par ces collectivités elles-mêmes. Dans le même temps les dotations de l'Etat aux communes n'évoluent plus (0,6% en 2010, deux fois moins que l'inflation prévue).*

Cette réforme organise donc l'asphyxie financière des collectivités et leur ôte toute capacité d'initiative et de réactivité.

Un impact inquiétant sur notre vie quotidienne

***Cette réforme n'est pas qu'une affaire de spécialistes : elle va peser directement sur notre vie quotidienne.** En effet, la déconnexion entre ressources et besoins va limiter la capacité des communes à répondre à la demande de services publics de proximité si nécessaires. Que vont devenir nos services publics communaux : école, voirie et transports, accès à la culture, sports, encouragement de la vie associative, aide aux personnes… ? Déjà les premiers effets néfastes sont là. La réforme de la taxe professionnelle a provoqué le retrait, j'espère momentané, des projets des maisons intercommunales d'Ercé près Liffré et Chasné sur Illet.*

Une année charnière pour notre intercommunalité

La réforme s'attaque aussi à l'intercommunalité et vise la création de métropoles. Le préfet de région l'a annoncé : il veut des regroupements. Notre communauté de communes est jeune et pleine de projets : le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale comprenant le service aux personnes âgées et l'animation), des crèches, des maisons intercommunales pour les services intercommunaux (école de musique et points accueil emploi décentralisés, espaces-jeux pour les assistantes maternelles).

Devrons-nous intégrer d'autres intercommunalités ou bien nous inscrire dans une structure de type "métropole" ? Comment ? Avec quelles conséquences sur la vie démocratique locale ?

*Aujourd'hui nous nous interrogeons. Des rencontres avec des élus de Rennes-métropole et des communautés voisines vont avoir lieu. **La décision ne devra pas nous être imposée** et les Bouëxièrais devront pouvoir être éclairés sur le sujet afin que la meilleure décision soit prise. **C'est pourquoi une réunion publique aura lieu le 15 avril à 20 h 30 à la salle polyvalente A. Blot, pour peser les atouts et les faiblesses des possibilités qui s'ouvriront à nous.***

A bientôt donc pour échanger et participer au débat démocratique indispensable sur les sujets qui nous préoccupent tous.

Votre Maire
Stéphane Piquet

Vie municipale

L'essentiel des délibérations du conseil municipal du 9 décembre 2009

Urbanisme et travaux

Modification des critères d'attribution des lots de la ZAC Maisonneuve

Pour les premières vagues de commercialisation, un huissier est intervenu afin d'attribuer les lots en fonction du barème déterminé par le conseil municipal. Compte tenu du contexte économique, pour terminer la commercialisation dans des délais raisonnables, il est décidé de remplacer les critères d'attribution actuels par un seul critère interdisant à une même personne physique ou morale d'acheter plusieurs lots (voir article p. 5).

Chantier mairie : avenant n°2 de l'entreprise Marse

L'escalier Est de la mairie apparaissait sur les plans mais n'était pas prévu dans le marché. L'édification de cet escalier et la création d'un espace de rangement sous cet escalier provoquent une plus-value de 9 642,30 € HT. Le nouveau montant de ce marché est de 678 374,29 € HT, soit 811 335,65 € TTC.

Chantier mairie : avenant n°3 de l'entreprise Sopec

Des travaux de raccordement d'une attente pour machine à laver provoquent une plus-value de 243 € HT. Le nouveau montant de ce marché est de 27 737,00 € HT, soit 33 173,45 € TTC.

Répartition des recettes des amendes de police

Les demandes de subvention au titre de la répartition des amendes de police doivent être adressées au Conseil général avant le 31 décembre 2009 pour le programme 2010. Les sommes allouées doivent être utilisées pour financer des opérations concernant les transports en commun ou la sécurité routière.

Il est proposé de demander cette subvention pour la réalisation de travaux de circulation dans les rues Jean-Marie Pavy et Paul Féval. Deux plateaux-ralentisseurs seraient réalisés. Le montant total des travaux s'élèveraient à 53 530,00 € HT. Le taux de subvention est de 28 %, plafonné à 5 350,00 €.

ZA de Bellevue : engagement dans la démarche Qualiparc

L'inscription au Contrat de territoire de l'étude concernant la réalisation de la Zone Artisanale de Bellevue II est soumise à l'obligation d'entrer dans le dispositif Qualiparc géré par le Conseil général. Les démarches correspondantes ont été prises en compte dans le cahier des charges de la réalisation des études.

La mission de maîtrise d'œuvre, confiée aux cabinets SAFEGE et UNIVERS, d'un montant de 41 825,00 € HT, bénéficiera donc d'une subvention de 16 730,00 € au titre du Contrat de territoire.

Finances

Signature de la convention prestations avec la CAF

Dans le cadre de leur politique d'action sociale, les Caisses d'Allocations Familiales contribuent au développement et au fonctionnement d'équipements et de services qui facilitent la vie des familles et de leurs enfants. Cela se traduit par un important soutien financier et technique qui nécessite la mise en place d'un dispositif de suivi du bon emploi des aides octroyées et d'évaluation de la pertinence des projets développés. Il s'agit donc de signer une convention de prestation de service avec la CAF d'Ille et Vilaine pour l'accueil de loisirs sans hébergement.

Tarifs 2010 de la cybercommune

(Voir article p. 13)

Tarif de la salle polyvalente A. Blot pour la Saint Sylvestre

La location de la salle polyvalente lors de la Saint Sylvestre n'était prévue qu'au tarif "bal", pour la salle entière. Elle est rarement louée pour cette soirée alors que des demandes de location ont été formulées pour des réceptions privées de 75, 325 et 400 places. Cette nouvelle prestation sera donc offerte, au tarif week-end et jour férié majoré de 25 %.

Vie municipale

L'essentiel des délibérations du conseil municipal du 9 décembre 2009

Modification des tranches tarifaires pour le restaurant municipal et l'ALSH

Les tarifs de la restauration municipale et de l'ALSH ont été adoptés en mai 2009 avec la découpe en trois de la tranche supérieure.

La répartition visée était de 10% pour chacune des trois premières tranches, inchangées, et respectivement de 30%, 20% et 20% pour les trois tranches supérieures. La répartition constatée en octobre est respectivement de 10,5%, 11,6% et 9,9% pour les trois premières tranches, et 25,6%, 16% et 26,4% pour les trois tranches supérieures. Comme prévu, ces tranches supérieures seront réajustées, sans effet rétroactif, à partir du 1er janvier 2010 :

Seuils QF (€) votés en mai	Seuils applicables au 01/01/10
<= 392	<= 392
<= 557	<= 557
<= 680	<= 680
<= 880	<= 900
<=1080	<=1280
> 1080	> 1280

Adoption du tarif des transpondeurs

Le système d'entrée dans la salle de sports ne fonctionne plus. Avec le nouveau système, identique à celui de la mairie, l'ouverture se fera à l'aide de clés électroniques nommées "transpondeurs". En accord avec les associations sportives, 31 transpondeurs seront mis à disposition. En cas de perte ou de détérioration, le transpondeur sera facturé 50 € à l'association ou à la section concernée (ce nouveau système est opérationnel depuis fin décembre).

Attribution de subventions

• Les pompiers souhaitent acheter des maillots pour les jeunes pompiers : pour répondre à cette demande une subvention de 100 € est allouée à l'association JSP Haute-Sève.

• L'association Buxeria a dû engager des frais pour réaliser une exposition pour la fête de l'intercommunalité qui s'est déroulée à La Bouëxière. Une subvention de 100 € lui est allouée pour couvrir ces frais.

RAPPEL

L'intégralité des délibérations et des comptes rendus est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles et sur le site mairie-labouexiere.fr

Ressources humaines

Création d'un poste d'adjoint d'animation

L'association Escapade bénéficiait jusqu'à présent d'une subvention du Fonds de Coopération de la Jeunesse et l'Education Populaire (Fonjep). La Mairie versait également une subvention pour aider l'association à payer ses charges.

A compter de 2010, la subvention Fonjep ne sera plus attribuée, menaçant la pérennité du poste d'animateur. La structure "Escapade" qui accueille les jeunes de 13 à 18 ans risquait donc d'être supprimée.

La municipalité a donc proposé d'intégrer l'animatrice dans le personnel communal. De plus, elle assumera pour la commune des charges liées à la jeunesse (contribution à la mise en place du conseil des enfants, aide aux devoirs pour les jeunes fréquentant le collège, actions de prévention, ateliers "jobs d'été"…). Un poste à temps complet sera donc créé et une convention sera signée avec l'association Escapade, pour une mise à disposition de l'animatrice à hauteur de 70% de son temps de travail.

Création d'un poste d'adjoint technique de 2e classe

Ce poste, ouvert au 1er janvier, vise à renforcer les compétences du service technique en matière d'électricité et de plomberie et à renforcer les effectifs pour l'entretien des bâtiments. L'agent recruté devra être polyvalent, afin de participer également à l'entretien des espaces verts.

Modification d'horaires

• La surface de la nouvelle mairie va entraîner un surcroît de travail pour l'agent chargé de son entretien, qui va donc passer de 30 h à 35 h par semaine.

• Recrutement d'un employé en contrat d'avenir : les contrats d'avenir ont pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle. La personne recrutée en décembre au sein des services techniques bénéficie dans un premier temps d'un contrat de six mois avec une période d'essai d'un mois.

Comme l'an dernier, la municipalité vous invite à une réunion publique le mercredi 7 avril à 20h30, salle polyvalente André Blot pour vous présenter :
- le bilan des actions menées en 2009
- le budget et les principaux projets prévus en 2010.

Vie municipale

Urbanisme

ZAC Maisonneuve : levée des critères

Les travaux d'aménagement de la ZAC Maisonneuve se poursuivent, la pose des réseaux d'électricité, télécom et de l'éclairage public sont actuellement en cours de réalisation.
La construction du rond-point à la sortie du lotissement sur la RD 106 est commencée et se poursuivra durant les prochains mois.

Le permis de construire concernant les habitations des premiers propriétaires ont été déposés en mairie et sont en cours d'instruction. A ce jour, il reste à la vente plusieurs lots libres ; **le conseil municipal ayant décidé de retirer les critères d'attribution des terrains, vous avez la possibilité d'obtenir en mairie les renseignements nécessaires pour l'acquisition d'un lot.**

PLU

Lors de la réunion du 1er février 2010, le conseil municipal a approuvé la révision n°1 et les 6 modifications simplifiées du PLU. Les enquêtes publiques se sont déroulées du 20 novembre 2009 au 22 décembre 2009.

Deux cahiers d'enquêtes, plans et règlement du futur PLU étaient à la disposition du public et Monsieur le commissaire enquêteur a reçu les administrés lors de trois permanences en mairie. Quinze observations ont été portées sur le registre concernant la modification n°1 et 34 observations pour les six révisions simplifiées.
Monsieur le commissaire enquêteur a émis des avis favorables sur la révision et les six modifications, assortis de quelques préconisations, reprises dans le projet définitif du PLU par le conseil municipal.
Le nouveau PLU sera exécutoire en ce qui concerne la modification n°1 le 12 février 2010 et pour les révisions simplifiées le 12 mars 2010.
Les services de la préfecture exerceront le contrôle de légalité et rendront leur avis pour le 12 avril 2010.

Mairie : que des premières !

Mi-janvier, les services administratifs et l'accueil de la mairie ont déménagé vers les nouveaux bâtiments. Le premier Bouëxiérais est venu pousser la porte du nouveau secrétariat le 19 janvier, le premier conseil municipal a eu lieu le 1er février, le premier baptême républicain le 13 février et le premier mariage le 20 février !
Les parkings, allée des Marronniers, sont à ce jour sur le point d'être achevés.
Les travaux de rénovation de "l'ancienne mairie" débuteront en mars pour se terminer à la fin de l'année 2010.

Vie municipale

Jeunesse

Un Conseil Municipal des Enfants à

Le jeudi 1er avril en soirée, nous connaîtrons la composition du premier Conseil Municipal de cela, retour sur la construction de ce projet, avec l'entretien d'Annie-France Turpin-Chevalie

Pourquoi avez-vous eu envie de mettre en place un Conseil Municipal d'Enfants ?

C'est avant tout un projet qui figurait sur notre programme électoral. De plus, il correspond aux objectifs développés au sein du projet éducatif mis en place par la commission Education et Jeunesse : l'apprentissage de la citoyenneté par le respect d'autrui et de l'environnement, l'épanouissement personnel par le sport et la culture pour tous et enfin, cultiver le droit à la différence. Tout ceci afin de valoriser l'acquisition de l'autonomie. La création du CME va dans ce sens.

Par ailleurs, nous l'avons tous constaté, lors des commissions municipale et extra-municipale qui ont été réunies en décembre et janvier et après projection du CD "Quelle place pour les jeunes dans la commune ?", les jeunes semblent avoir envie de s'investir mais ne savent pas toujours comment faire, ou n'ont pas un projet bien défini. Certains d'entre eux sont impliqués dans des actions bénévoles et d'autres non, mais tous insistent sur l'importance d'être soutenus, encouragés, voire impulsés lorsqu'il s'agit de monter un projet. La création d'un conseil municipal est une solution pour favoriser leur désir de s'impliquer.

Mme Annie-France Turpin-Chevalier, adjointe Éducation-Jeunesse, et Mme Aurore Salmon, animatrice jeunesse.

Comment ce dossier a-t-il été mené ?

Florence Danel, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, et moi-même, avons observé des expériences similaires dans d'autres communes, notamment à Liffré. Puis nous avons réuni en décembre la commission extra-municipale (soit : le maire, les adjoints, les conseillers municipaux, les parents d'élèves, les partenaires socio-culturels, les professionnels auprès de la jeunesse, le responsable éducatif de Rey Leroux, les présidents d'associations sportives), et en janvier, la commission municipale.

Aurore Salmon, animatrice du Point jeunes L'Escapade et employée municipale en charge de dossiers liés à la jeunesse depuis janvier, nous a également bien aidées. Le projet a été validé au conseil municipal du 1er février.

Quel sera le rôle du CME ?

Le CME permet bien évidemment de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à la vie démocratique. Grâce à ce conseil, les enfants vont se former aux principes de la vie civique et au fonctionnement des collectivités territoriales. Ils vont pouvoir développer des idées, être acteurs de leurs propres projets et participer à la vie de la commune. C'est très important. Le CME favorise l'expression, permet d'écouter et de recenser les besoins des "autres enfants" de la commune. Les enfants élus seront leurs représentants et les porte-paroles des enfants de la commune.

Quelles ont été les décisions prises par votre commission Enfance Jeunesse quant à la composition et au fonctionnement de cette instance ?

Le Conseil Municipal des Enfants sera composé au maximum de 27 conseillers élus pour 2 ans et respectera la parité, si cela est possible. Peuvent se présenter aux élections : les enfants (habitant la commune) des classes de CE2, CM1 et CM2 des deux écoles de La Bouëxière. La répartition respectera ainsi la proportion des élèves au sein de chaque établissement. Le Centre Rey Leroux est également impliqué : trois élèves appartenant à cet établissement figureront dans cette nouvelle équipe municipale.

Le CME se réunira au minimum cinq fois par an.

Vie municipale

Jeunesse

La Bouëxière !

es Enfants (CME) de notre commune. Mais avant r, adjointe à l'Education et à la Jeunesse.

Comment avez-vous communiqué sur ce sujet auprès des enfants ?

Nous sommes allées une première fois dans les deux écoles et au Centre Rey Leroux. Pour être accessibles, nous avons axé notre présentation sur une projection et des mises en scène. Notre intervention a suscité de nombreuses questions ! Puis, nous sommes retournées une semaine après pour distribuer les documents nécessaires à l'élection : l'acte de candidature, la carte d'électeur, l'autorisation parentale. Cette deuxième rencontre a également entraîné quelques questions… et des vocations !

Le déroulement des élections sera-t-il identique à celui des adultes ?

Presque ! Comme pour les adultes, sont prévus : un dépôt des candidatures en mairie, une campagne électorale dans chaque établissement scolaire par voie d'affichage pendant les quinze jours qui précèdent l'élection, l'émission de cartes d'électeurs, un dépouillement en mairie et la possibilité d'être scrutateur. Un affichage est également envisagé en mairie.

Sur quels projets travailleront les enfants ?

Ce sont les enfants qui nous le diront, les idées doivent venir d'eux ! Ils bénéficieront d'un budget pour subvenir au fonctionnement et à la mise en place de petits projets. Les actions qui nécessitent un financement plus important seront soumises au Conseil municipal des adultes. Les jeunes élus doivent comprendre que faire aboutir un projet cohérent et utile est parfois long.

Les enfants seront-ils encadrés par des adultes ?

Le maire présidera le Conseil Municipal des Enfants. Florence Danel ou moi-même participerons aux réunions de préparation des projets avec l'animatrice Jeunesse qui doit être également référent adulte pour faire aboutir les projets sans orienter ou décider à la place des jeunes.

Elections : mode d'emploi

Condition : habiter à La Bouëxière

Avant le 15 mars :
- remettre ses autorisations parentales et sa carte d'électeur à son enseignant.

Pour les candidats :
- déposer sa candidature en mairie,
- rendre son affiche en mairie à l'animatrice jeunesse (Aurore Salmon) qui les exposera dans les lieux de vote : écoles et centre Rey Leroux.

Du lundi 29 mars au 1er avril :
- élections dans les classes.

Jeudi 1er avril, à 17 h 30 :
- dépouillement salle du conseil de la mairie.

Mardi 6 avril, à 17 h 30 :
- premier conseil municipal.

La composition du Conseil Municipal des Enfants

- **5 élèves de CE2,**
  5 élèves de CM1
  et 5 élèves de CM2
  de l'école Charles Tillon

- **3 élèves de CE2,**
  3 élèves de CM1
  et 3 élèves de CM2
  de l'école Saint Joseph.

- **3 élèves du centre Rey Leroux**

Logements sociaux, adaptés et crèche :

Mercredi 27 janvier, Aline Guilbert, adjointe aux Affaires sociales, a présenté lors d'une réunion publique le projet immobilier comprenant 22 logements sociaux, dont 11 adaptés aux personnes à mobilité réduite et une crèche de 20 places. Il s'agit d'un bâtiment au concept novateur, qui fera date à La Bouëxière et qui est pris en exemple par d'autres communes.

Différentes générations sous un même toit

Mars 2009 : Stéphane Piquet et Aline Guilbert rencontrent les Bouëxiérais lors d'une première réunion publique pour leur présenter le projet d'un bâtiment devant comprendre des logements adaptés et une micro-crèche. Des échanges avec le public permettent alors de préciser le projet qui se situera près de **la maison de retraite, dans la ZAC Maisonneuve ; l'idée d'une structure "village au sein du village" émerge alors, des personnes appartenant à différentes générations pouvant se rencontrer et tisser des liens sous un même toit.**

Grâce à cette réunion, le concept évolue. Un bailleur social est désigné (Aiguillon Construction) et un architecte est retenu (Cabinet Le Trionnaire). En parallèle, de nombreuses consultations sont organisées avec les différentes partenaires : la CAF, la DDASS, le Conseil général. Les assistantes maternelles qui exercent à La Bouëxière, ont été conviées par le CIAS, en mai, à un temps de partage avec M. Halochet, vice-président, et Mme Berthelot, directrice. Suite à ces rencontres, les plans du bâtiment ont été affinés et améliorés, notamment avec l'aide de l'éducatrice jeunes enfants du CIAS.

Un montage financier est par ailleurs mis en place, avec la forte participation, aux côtés du bailleur social, de la Communauté de communes du Pays de Liffré (cf encadré sur le plan de financement).

Descriptif du projet

Il en ressort le projet suivant :

• Achat du terrain (275 000 euros) par un bailleur social pour la création de 22 logements à loyers modérés dont 11 adaptés pour des personnes à mobilité réduite avec, à leur disposition, une terrasse, un jardinet d'agrément et une parcelle de jardinage à proximité de la résidence.

• Une salle de convivialité, acquise par la commune, à la disposition des locataires pour l'accueil de leur famille. Cette salle permettra aussi de recevoir des animations et des ateliers afin de favoriser les échanges entre les habitants du bâtiment et, plus largement, entre les habitants de la commune.

• Une crèche de 200 m2 environ, pouvant accueillir à terme jusqu'à 20 enfants, afin de répondre aux besoins spécifiques (gardes d'enfants en horaires décalés) de certaines familles. Cette structure, achetée par le Communauté de communes, ouvrira dans un premier temps en micro-crèche, avec un accueil de 9 enfants.

Ce projet répond aux attentes de la population : des

Social

le projet se précise

Un bâtiment qui répond aux attentes de la population

personnes âgées éloignées en zone rurale qui souhaitent se rapprocher du centre-bourg, des personnes handicapées qui ont des difficultés à trouver des appartements convenant à leur situation, des familles ou couples demandeurs de logements à loyers adaptés à leurs revenus, des parents à la recherche d'un mode de garde d'enfants complémentaire à ceux proposés sur la commune.

Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans une politique cohérente au niveau municipal : baisse du coût des terrains à bâtir, augmentation de l'offre de logements à loyers modérés et nouveaux services à la population qui ont pour but d'accroître l'attractivité de notre commune.

Calendrier prévisionnel : démarrage prévu mai 2010 ; fondations terminées en juillet ; bâtiment clos et couvert début 2011 ; fin des travaux : 4e trimestre 2011.

Plan de financement :

Voté lors du Conseil de la Communauté de communes du 11 février 2010 à l'unanimité.

CAF : 76 500 € soit 18% (puisque 9 places sont prévues à l'ouverture)

Région (contrat de région) : 178 327 € soit 42%

Etat (FNADT - Fond National d'Aide au Développement Territorial) : 83 957,04 € soit 20%

Autofinancement de la Communauté de communes : 84 696 € soit 20%.

Tout savoir sur les personnels administratifs

Pour beaucoup d'habitants, ces personnels sont peu connus et leur missions parfois obscures : état civil, urbanisme, comptabilité… Mais qui sont-ils ? Que font-ils ?

Sous la responsabilité du maire et de la directrice générale des services, Mme Sauvagère, ces personnels, fonctionnaires des collectivités territoriales, oeuvrent journellement au fonctionnement des institutions de notre commune. Pour une meilleure réactivité et un meilleur service aux administrés, leurs fonctions ont été "binômées" : en l'absence d'un personnel, un autre agent peut, au pied levé, effectuer les tâches principales de l'autre et vice-versa.
Chaque mardi midi, ces personnels sont réunis par les soins de la DGS (Directrice générale des services) pour faire le point sur les affaires en cours et recevoir les consignes que nécessitent leurs missions. Le maire, ou l'élu chargé des personnels, assiste une fois par mois à cette réunion.

Mme Sauvagère : Collaboratrice directe du maire et des adjoints, la directrice générale des services est chargée de la supervision et de l'organisation de l'ensemble des services de la mairie. Elle est plus particulièrement responsable des conseils municipaux, du suivi de l'ensemble des dossiers communaux et de l'élaboration des budgets communaux. L'ensemble de ces missions est effectuée en étroite liaison avec les élus.

Mmes Pinsard et Delis : Chargées de l'accueil du public, ce sont les personnes les plus connues de nos concitoyens. Accueil téléphonique et physique, elles gèrent entre-autres toutes les demandes concernant les pièces d'identité, l'état civil, l'aide sociale et les logements sociaux. Elles sont aussi chargées de renseigner le public et de diriger celui-ci vers les autres services administratifs de la mairie.
Mme Delis assure plus particulièrement le secrétariat du CCAS et la facturation des services périscolaires.

M. Plassard : Comptabilité générale de la collectivité : mandatements, établissement des titres et responsabilité des achats sont ses missions essentielles. Il participe à l'élaboration du budget. (voir entretien page suivante).

Mme Régnault (actuellement remplacée par Mlle Hameline) : Elle est chargée du secrétariat des élus, de la communication avec les parutions du Flash et du Contact, de l'état civil et des élections.

Mme Breton : C'est la personne à qui les habitants s'adressent pour tout ce qui concerne l'urbanisme (PLU, permis de construire...) et les affaires foncières (cadastre, terrains agricoles...). Elle assure de plus le secrétariat des services techniques.

M. Camy : Il est responsable de la gestion des personnels de la commune, en liaison avec le centre de gestion des personnels de la fonction publique territoriale (nominations, arrêts de travail, avancement, élaboration de la paye...). Il a également la charge de la rédaction des arrêtés municipaux.

Vie municipale

Personnel

MAIRE

Directrice générale des services
Mme Sauvagère

Accueil Affaires scolaires CCAS	Comptabilité Achats	Secrétariat administratif Communication	Urbanisme	Ressources humaines
Mme Pinsard Mme Delis	M. Plassard	Mme Régnault	Mme Breton	M. Camy

Un nouveau comptable à la mairie

Depuis le mois de janvier, Frédéric Plassard est le nouveau comptable de la commune. Alors qu'il travaille avec les élus sur l'élaboration du budget, il répond à nos questions.

Quel a été votre parcours ?
J'ai une formation de géographe. Après mon service militaire, j'ai passé le concours de la fonction publique territoriale et j'ai effectué un remplacement à la Communauté de communes du Pays de Loiron en Mayenne. De 2002 à 2009, j'ai occupé un poste polyvalent (comptabilité et urbanisme) à Erbrée, près de Vitré.

Pourquoi avoir choisi La Bouëxière ?
En postulant à La Bouëxière, je souhaitais accéder à un poste de comptabilité pure et, surtout, travailler dans une commune de plus de 3500 habitants. A partir de ce seuil démographique, les procédures en matière de comptabilité sont différentes de celles pratiquées dans une plus petite commune. Cela m'intéressait.

Comment s'est effectuée votre prise de fonction ?
Très bien ! En fait, j'ai débuté le 19 octobre et pendant deux mois, j'ai travaillé en étroite collaboration avec Joëlle Malhaire qui a occupé ce poste pendant près de 30 années. J'ai pu me familiariser avec la comptabilité de la commune. Le relais s'est donc fait dans de bonnes conditions, d'autant qu'il a coïncidé avec le déménagement de la mairie. Les conditions de travail sont très agréables.

Pour terminer sur une anecdote, votre premier contact avec notre commune a été sportif ?
Oui, et on peut même dire "douloureux" ! C'était à l'occasion d'une course cycliste en 2001. Je me souviens encore de la côte à l'entrée du bourg, au niveau de Maisonneuve ; à l'époque je ne pensais pas que mon futur bureau donnerait sur cette fameuse montée !

Calendrier

Vendredi 5 mars

Cie Udre Olik
(lecture spectacle)
Bibliothèque municipale
sur inscription
20h30

Entrée libre

11, 12, 13 mars

Festival celtique
(voir article)

Du 17 mars au 23 avril

Exposition
photo-phonographique

Bibliothèque municipale

Entrée libre

26 mars

Vernissage exposition
photo-phonographique

Bibliothèque municipale - 19 h

Entrée libre

Mardi 23 avril

Atelier photo pour enfants

Bibliothèque municipale

Sur inscription - 4 euros

Samedi 10 avril

Ronan Pinc Quartet (jazz)

Eglise Saint Martin

Tarifs : 5/2,50 euros

Réservations
Fnac/vente sur place

Du 5 au 17 mai

Exposition
"La Bretagne et l'Europe"

Bibliothèque municipale

Entrée libre

Un calendrier bien chargé

Pas de quoi s'ennuyer ce premier trimestre dans la commune ! Spectacles, festival, expositions et atelier pour enfants : l'offre culturelle s'adresse à tous et sous toutes les formes. A noter également pour bien débuter l'année : les tarifs à la baisse de la cybercommune et un programme d'activités pour "assurer" en informatique.

Bouexazik, festival de musiques celtiques

La nouvelle association Bouexazik, soutenue par la municipalité, propose les 11, 12 et 13 mars un festival de musiques irlandaises et bretonnes avec, en têtes d'affiche à l'église le premier soir à 20 h 30, le pianiste Didier Squiban et l'accordéoniste Alain Trevarin (12 €/8 €). Une première à La Bouëxière !

Egalement au programme :
Vendredi 12, 20 h 30, salle A. Blot : le duo Arnaud Ciapolino/Roland Conq invite Ed Boyd/ Brian Finnegan (12 euros/8 euros). Une session irlandaise se poursuit à partir de 22 h 30 au bar La Bicyclette.

Samedi 13, de 14 h à 17 h 30, salle A. Blot : stage d'initiation aux danses irlandaises avec Majig Set (8 euros avec l'entrée le soir)
Samedi 13, à 20 h 30, salle A. Blot : ceili fest noz animé par Diskhuiz et Ker o'zen (5 euros).

Réservation FNAC.
Renseignements et pré-vente au bar La Bicyclette : 02 99 04 47 04
Programme du festival sur le site : mairie-labouexiere.fr

A la bibliothèque…

Printemps des poètes

Vendredi 5 mars, la **lecture spectacle** donnée par la **compagnie Udre Olik** nous embarquera pour une promenade poétique sur les traces d'Andrée Chedid et d'autres femmes connues ou inconnues.

Continuons de rêver **"Sur un air de poésie"** du 15 au 29 mars : poésie, découverte de la photographie et événements autour de l'Europe. A cette occasion, la bibliothèque municipale en partenariat avec la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine, vous offre la possibilité d'emprunter livres et CD pour aborder la poésie à travers la chanson avec Jacques Prévert, Robert Desnos, Charles Baudelaire, Arthur Rimbaud…

Photographie à l'honneur

L'exposition phono-photographique présentée salle de La Corbière lors de la Fête de l'intercommunalité en septembre 2009, revient à La Bouëxière pour un mois. Vous pourrez y revoir et écouter le travail des deux artistes, Pierre-Yves Racine (photographe) et Frédéric Dupont (preneur de son). A la demande de la Communauté de communes, ils ont parcouru le territoire des cinq communes du Pays de Liffré pour prendre sur le vif des portraits d'habitants de l'intercommunalité. L'exposition, mêlant son et image, offre au public de belles rencontres.
Exposition, entrée libre : du 17 mars au 23 avril.
Vernissage, entrée libre sur inscription à la bibliothèque : le 26 mars à 19 h.

Vie municipale

Culture

Dans le cadre de **l'exposition photo-phonographique**, un atelier pour enfants est organisé le **vendredi 23 avril**, pendant les vacances de printemps. Thème de cet atelier animé par le photographe Marc Loyon : "Notre paysage". Découverte de la photographie au travers du site de Maisonneuve et des nouveaux aménagements de la commune.
Atelier (4 euros) pour les enfants de 6 à 14 ans.
Nombre de places limité à 12 participants.
Renseignement et inscription à la bibliothèque.

Exposition sur l'Europe

A l'occasion de la Journée de l'Europe, le 9 mai (date anniversaire du texte fondateur de Robert Schuman), et pour fêter les 25 années de jumelage entre La Bouëxière et Wingrave en Angleterre, la bibliothèque propose du 5 au 17 mai l'exposition "L'Europe s'engage en Bretagne". Cette exposition, prêtée par la Maison de L'Europe à Rennes, sera accompagnée d'une documentation et d'une sélection d'ouvrages sur l'Europe.
La Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine dispose d'une collection importante et actualisée sur les pays d'Europe (guides de voyages en particulier) que nous pouvons réserver à votre intention. N'hésitez pas à formuler vos demandes auprès de l'équipe de la bibliothèque.

et à la cybercommune…

Pour que tous les Bouëxiérais et Bouëxiéraises puissent avoir accès à la cyber, la municipalité a décidé de revoir à la baisse les tarifs de ce service et d'élargir ses horaires d'ouverture au public. Résultat : plus de 40 nouvelles adhésions depuis janvier 2010. Il faut dire que le programme des formations et des ateliers est alléchant !

Les nouveaux horaires

Hors vacances scolaires, la cyber ouvre une demi-heure plus tôt, les mardi, jeudi et vendredi.
Hors vacances scolaires : Mardi, jeudi, vendredi : 16 h 30 à 18 h 30 ; mercredi : 10 h à 12 h et 14 h 30 à 17 h 30 ; samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.
Vacances scolaires : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14 h à 18 h 30 ; samedi : 14 h à 17 h.

Les nouveaux tarifs

Adhésions : individuelle : 10 € ; famille : 15 € ; associations : gratuit dans le cadre de leurs activités.
Initiations et ateliers : adhérents : 1€/heure ; non adhérents : 2 €/heure.
Accès ordinateur (Internet compris) :
adhérents : gratuit ; non adhérents : 1,5 €/heure.
Gratuit pour les demandeurs d'emploi.

Les animations

Les ateliers conférences : Une fois par mois, la cybercommune vous propose de découvrir un aspect particulier de l'informatique. Ces ateliers conférences se déroulent les vendredis de 17h à 18h.
Inscription obligatoire, possible jusqu'à la veille de l'atelier. Adhérents : 1 € ; Non adhérents : 2 €
Vendredi 26 mars : Windows 7
Vendredi 30 avril : Retoucher ses photos sur Internet
Vendredi 28 mai : Les contrôles parentaux
Vendredi 26 juin : Les sites éducatifs pour les enfants cet été

Les initiations

Mardis 23 et 30 mars 2010 de 14h à 15h30 : Création de **diaporamas** de photos avec musique grâce à deux logiciels simples et gratuits. Atelier en 2 séances de 1h30 ; adhérents : 3 €, non adhérents : 6 €.
Mardi 6 avril 2010 de 14h à 15h30 : Découvrir le fonctionnement des logiciels de **contrôle parental**, comparer les logiciels gratuits et les payants et apprendre à paramétrer ces logiciels. Atelier en 1 séance de 1h30 ; Adhérents : 1,5 €, non adhérents : 3 €
Mardi 27 avril 2010 de 14h à 15h30 : **Préparer un voyage sur internet**. Atelier en 1 séance de 1h30 ; adhérents : 1,5 € ; non adhérents : 3 €
Mardi 4, 11, 18 et 25 mai 2010 de 14h à 15h30 : **Initiation à l'informatique**. Atelier en 4 séances de 1h30 ; Adhérents : 6 €, non adhérents : 12 €

Cérémonie des vœux

Vendredi 8 janvier, Stéphane Piquet, entouré de l'équipe municipale, a présenté ses vœux aux Bouëxiéraises et Bouëxiérais venus nombreux. L'ensemble de la population était invité.

Une soirée au profit d'Haïti

Samedi 13 février, la compagnie rennaise D'Icidence a présenté son spectacle Ayberoy – Chut. 120 spectateurs sont venus saluer la prestation des sept musiciens et quatre danseuses qui se sont livrés à une prestation impressionnante, physique et musicale. La recette de ce spectacle sera reversée aux victimes du tremblement de terre en Haïti. 945 euros, arrondis à 1000 euros, seront ainsi donnés à une association nationale (choisie au prochain conseil municipal) pour le soutien à ce pays et à tous ses habitants. Par ailleurs, les jeunes de l'Escapade qui tenaient la buvette, verseront également 100 € au profit d'Haïti.

Des Bouëxiérais champions

Marine Erb, de l'Espérance judo, est championne de France (UNSS) dans la catégorie + 70 kg. M. le Maire, Gérard Bécel, adjoint aux Associations et Elie Devassy, adjoint délégué au Sport, ont eu le plaisir de lui remettre une médaille le vendredi 29 janvier.

Yann Rakotondrazaka est, quant à lui, champion dans une activité que l'on connait peu : la sarbacane. Âgé de 35 ans et résident des Courtils, Yann pratique ce sport depuis 2003. "Ce sport se pratique avec un tube de près d'1,5 m de long ; il faut envoyer des fléchettes sur une petite cible qui se situe à 2,50 m de hauteur, à 2 m du lanceur." Yann, par ailleurs adapte du foot en fauteuil, est un spécialiste ; en janvier il a fini vainqueur d'une compétition inter-foyers en région rennaise. En 2008, il s'est classé 2e au Challenge breton et, en 2009, s'est positionné à la 22e place du Championnat handisport sarbacane de France. Chapeau pour le souffle et la précision !

Vie municipale

Evénements

Salle de convivialité pour les sportifs

A la demande des associations qui ont souhaité pouvoir disposer d'un local convivial, la municipalité a mené une étude de faisabilité au sein du complexe sportif existant. Soucieuse de favoriser le tissu associatif, la municipalité a engagé rapidement ce projet. Gérard Bécel, adjoint aux Associations, Elie Devassy, adjoint délégué au Sport et Nathalie Jeunot, adjointe déléguée à l'Urbanisme, ont travaillé en étroite collaboration avec les utilisateurs de cet équipement.
A ce jour, la salle de convivialité est sur le point d'être achevée. Des rangements dans la salle de sport et le dojo ont été par ailleurs réalisés.

Une cure de jouvence bien méritée pour la digue de Chevré

Après l'enrochement destiné à la renforcer, après le toilettage des arbres qui la garnissent, après la remise aux normes du moine de pêcheur, la "chaussée" de l'étang a retrouvé des barrières dignes de son grand âge (réalisée vers 1210 sous André II de Vitré). Les équipes du parc de la DDE, ont remplacé les anciennes barrières de béton, devenues disgracieuses au fil du temps par des barrières de sécurité métalliques, parées de bois qui embellissent la digue.

Environnement

SICTOM : du changement dans le tri

S.I.C.T.O.M. des forêts

A partir du 1er avril, la collecte du papier s'effectuera dans les sacs jaunes en mélange avec les autres emballages ; les sacs bleus disparaîtront donc. Toutes les explications :

Différentes raisons à cette modification

Simplicité de tri : plus qu'un seul sac pour éviter des erreurs de tri.

Confort de travail pour les ripeurs : les sacs remplis uniquement de papiers sont lourds ; regrouper le papier avec les emballages ménagers recyclables dans un même sac permet de diminuer la pénibilité du travail des agents chargés de la collecte.

Amélioration technique du tri : le centre de tri s'automatise et permet de séparer plus facilement tous ces déchets en mélange.

Questions-Réponses

Que faire de mes sacs bleus inutilisés ?
Jusqu'à épuisement des stocks, ils sont à utiliser de la même manière que les sacs jaunes. Vous pourrez mélanger les emballages recyclables avec les papiers dans les sacs jaunes, mais aussi dans les sacs bleus.

Que faire avec ma réglette mémo-tri ?
La réglette mémo-tri ne change pas. Il faut juste savoir que la couleur des déchets de la catégorie n° 3 n'est plus le bleu mais devient le jaune à compter du 1er avril 2010.

Par ailleurs, le 18 février, le SICTOM des Forêts a changé de locaux. Les bureaux se trouvent désormais au 2, rue Gilles de Roberval, ZA de Beaugé, 35250 Liffré. Malgré ce changement d'adresse, le SICTOM conserve ses coordonnées téléphoniques : 02 99 55 44 97.

Cher(e) lecteur(trice), vous avez la parole...

Nous vous invitons à nous faire part de vos réflexions sur la vie communale, que ce soit sous forme de questions, de remarques ou de suggestions. Dans un des bulletins suivants, vous pourrez y lire une réponse formulée par vos élus.

Mode d'emploi :
inscrivez vos questions, remarques, suggestions sur papier libre, mentionnez vos noms prénoms et adresse et déposez-le à l'accueil de la mairie, dans la boîte à lettres, ou sur le site internet www.mairie-labouexiere.fr

Remarques : **il ne sera pas répondu :**

- **à tout sujet ayant un caractère personnel ou polémique**
- **à tout courrier non signé (cependant il ne sera pas mentionné le nom de l'auteur de la question dans la réponse).**

Expression

"Le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du directeur de publication ou de la commune qui sont tenus par la loi à le publier".

Le mot de l'opposition

Les projets municipaux lancés **avant 2008** prennent forme ! Mais la situation économique freine les investissements des particuliers, ces derniers hésitent à s'éloigner de leur lieu de travail. A ce jour moins de la moitié des lots a été vendue dans la zone de Maisonneuve. Gageons dans l'intérêt de notre commune que tous les lots se vendent dans les meilleurs délais. Il est nécessaire que notre commune puisse accueillir de nouveaux habitants.

Mais pour cela il faut donner l image d'une commune agréable.

Investir pour l 'avenir est indispensable tout en mesurant et limitant l'impact sur les finances de la commune, sur la contribution de chacun d'entre nous.

Un immeuble va sortir de terre à proximité de la maison de retraite il comprendra notamment une crèche intercommunale de 9 places puis 20 plus tard

Sous le vocable crèche intercommunale il faut comprendre que tout citoyen habitant sur le territoire de l'intercommunalité pourra demander l'inscription de son enfant à cette crèche ou bien à celles de Liffré ou de Dourdain.

Reste au Pays de Liffré à définir les modalités d'inscription tout en veillant à ne pas pénaliser les assistantes maternelles dont l'activité est aussi très utile aux familles.

Pour ce projet la participation de la CAF sera de 76500 € ; à cette participation s'ajoutera celle prévue par le conseil général à travers le contrat de Pays ce qui représentera globalement 60 % du coût final qui est évalué à 423000 €.

Vous direz qu'au bout du bout c'est le contribuable qui devra payer sous une forme ou une autre.

C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il est indispensable que la fiscalité soit repensée. La taxe professionnelle l'impôt imbécile comme le disait le Président Mitterrand disparaîtra des 2011 ; l'État s'étant engagé à le compenser par de nouvelles dotations.

A cette refonte de la fiscalité un autre projet d'ampleur national la reforme de l'organisation territoriale est en cours. Chacun y va de son avis mais ce qui compte avant tout c'est bien l'intérêt collectif !

A Cazenave, MF Jouault, JF Bagot, G Lebon, G Sauton

Le mot de la majorité

Ça suffit !

Les affirmations biaisées du groupe de M. Cazenave nous obligent à apporter quelques précisions sur les projets municipaux. Certains projets étaient déjà lancés, voire verrouillés en mars 2008. **Mais à quel prix ? L'humilité serait préférable à l'arrogance.**

Nous avons géré au mieux cette situation désastreuse pour les finances de la commune. Les Bouëxièrais ne sont pas dupes. **Oui, l'équipe de la majorité a dû apurer les comptes et nous le payons tous. Oui, notre équipe poursuit la mise en œuvre de son programme pour la satisfaction de tous, c'est cela l'essentiel. Oui, notre dynamisme et notre ambition pour La Bouëxière concrétisent de beaux projets solidaires.**

Projets	Choix de l'ancienne majorité	Action de la majorité actuelle
ZAC Maisonneuve	Prix de vente des terrains : 120 € sans projet social	Prix ramené à 90 €. 22 logements sociaux dont 11 pour personnes âgées, et une crèche
Mairie	Projet surdimensionné à 3 millions €	300 000 € (soit 10 %) d'économies
ZAC des Rochers	Projet sur une carrière : surcoût énorme pour les résidents actuels, refus des bailleurs sociaux de poursuivre leur projet	Négociation avec bailleurs sociaux et riverains pour sauver cette ZAC d'un déficit d'un million €
Station de co-compostage	Feu vert sans informer la population	Arrêt (définitif) du projet après validation du PLU en 2010
Zone artisanale Bellevue	Achat coûteux de terrains, vente de près de 20 % de l'espace au prix de 3 € par vote du CM en 2005	Mise en place d'un projet viable et respectueux de l'environnement
PLU	Vote en janvier 2008 d'un PLU déclaré incompatible par le préfet	Refonte du PLU
Cimetière	Rien en 6 ans, malgré le don au CCAS d'un terrain pour un columbarium	Mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir

Activolt, un nouvel électricien

L'électricité, Stéphane Bouland, il connaît bien ! Electricien de formation, il a une expérience de 19 ans dans le domaine, aussi bien auprès des entreprises que des particuliers. Bouëxiérais depuis 2000, il crée son entreprise, Activolt, en janvier de cette année : "J'avais envie de prendre mon envol, de devenir indépendant", explique Stéphane qui se fait seconder par sa femme Myriam grâce à une formation en comptabilité-gestion.
Rénovation, nouvelle installation, mise en conformité, mise en place de réseau informatique, câblage interne (téléphone, télévision), chauffage électrique, vidéo, plancher chauffant, aspiration centralisée, interphonie… ce nouvel électricien sur la commune a plusieurs cordes à son arc : "J'assure également les dépannages 6 sur 7, y compris le midi, sur un secteur de 30 km autour de La Bouëxière." A terme, Stéphane Bouland envisage de se former pour intervenir sur les panneaux solaires.

Contact :
Activolt, Stéphane Bouland,
6 impasse le Clos du bourg, 35340 La Bouëxière
Tel. : 02 99 62 60 64/06 58 08 70 02
Mail : m.bouland@voila.fr

Erratum :
Le numéro de téléphone de Frédéric Mahay dans le Contact n°87 était erroné. Pour joindre Agir à Dom, composez-le : 06 88 15 19 34
La rédaction s'excuse pour cette erreur.

K-Jou, une artiste plasticienne se lance !

Qui se cache derrière ce nom énigmatique ? Karine Jousse, artiste plasticienne qui a créé son auto-entreprise en octobre dernier. "Depuis 7 ans, je pratique la poterie en loisirs ; j'ai eu envie de faire de cette passion mon métier." K-Jou est spécialisée dans un type de poterie particulier, le raku, une technique japonaise ancestrale qui date du 16ème siècle. Les Bouëxiérais ont pu découvrir ses créations lors du marché de Noël organisé par Art&Co au centre Maisonneuve. "J'ai participé à quelques manifestations au moment des fêtes. Aux beaux jours, j'envisage de vendre mes pièces sur les marchés artisanaux et, au printemps, dans des salons du jardinage". Karine ne manque en effet pas d'idées et fait preuve d'originalité et de fantaisie : bijoux d'arbre, mangeoires à oiseaux, lampes et appliques, ustensiles destinés à l'aromathérapie, totems… "Je souhaite également travailler avec des artisans pour créer des meubles associant le bois et la poterie par exemple." K-Jou pratique également l'aquarelle, technique apprise auprès de la Bouëxiéraise Martine Besnard. Amateur d'art ou, tout simplement curieux, vous pourrez découvrir son travail, à partir du mois de mai, lors de démonstrations de "four à raku" à son domicile, siège de son entreprise. **Une journée portes ouvertes est également prévue le samedi 27 mars, de 10 h 30 à 18 h**. Venez nombreux, Karine ne se lasse pas d'expliquer les différentes phases de cuisson de ses oiseaux de terre et autres formes poétiques.

Contact :
K-Jou, 6 Pré Primault, 35340 La Bouëxière
Tel : 06 50 43 06 75
Mail : kajou@sfr.fr

Vie des écoles

Ecole Charles Tillon

Vente de gâteaux

Le mardi 8 décembre 2009, les élèves de CE1 et de CE2 se sont déplacés à Rennes pour visiter, aux Champs libres, l'exposition "Au temps des Mammouths".

Les enfants racontent eux-mêmes leur visite.

Salle 1 : "Au début de l'exposition, on a vu un mammouth et un bébé mammouth. Le mammouth a des défenses. Le mammouth est une reconstitution : c'est un mammouth laineux." (Bastien) "Le mammouth a une trompe, deux défenses recourbées en ivoire et deux petites oreilles. C'est un mammouth laineux. Il est recouvert de poils longs de cinquante cm à un mètre." (Ninon) "Voici un moulage de squelette de mammouth. Il est très grand. Il a des grandes défenses recourbées." (Enoa) "Ils ont exposé un petit bébé mammouth. C'est un moulage. Où ont-ils trouvé ce bébé ? En Sibérie." (Damien) "Une animatrice nous a montré un moulage de dents de mammouth. Ils en ont 10. Et ils mâchent d'arrière en avant. Ils sont herbivores." (Salomé)

Salle 2 : "On s'est assis autour de la peau de bison. Pascal nous a montré la peau de bison coupée. On l'a touchée : c'est doux." (Clarine) "Pascal nous a montré comment les hommes préhistoriques allumaient un feu : avec un bâton et une sorte d'arc." (Melvin) "Pascal nous a présenté une lance. Au bout de la lance, il y a un os taillé en forme de pointe." (Jonathan)

Salle 3 : "A la deuxième partie de l'exposition, nous étions à l'espace des sciences. Le but était de reconstituer la hutte d'un homme préhistorique. Pour faire la hutte, il faut des os, de la peau et des défenses." (François) "Pascal nous a montré des outils comme la hache et une faucille fabriquées avec des pierres taillées et du bois." (Théo) "Avec Pascal, on a appris les armes de la préhistoire : des haches et des lances. Les hommes préhistoriques pouvaient lancer leurs lances encore plus loin grâce à un propulseur." (Mathis M.) "Pascal a pris 2 pierres : la marcassite et le silex. Quand il a frotté les 2 pierres ça a fait de belles étincelles. On a senti ça sent le brulé." (Célia) "Ils sont faits d'os, de bois, d'ivoire et de pierre. Il y a un harpon qui sert à pécher. Avant pour faire du feu on prenait de la marcassite." (Matthéo) "On pouvait écouter la météo du mammouth. Il faisait très froid au temps de la préhistoire. Certains pays étaient recouverts de glace." (Anais)

Inscription à l'école maternelle

Les enfants nés en 2007 et en 2008 peuvent dès maintenant s'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2010. Tous les enfants nés en 2007 seront inscrits ; pour les enfants nés en 2008, l'inscription se fera en fonction des places disponibles.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, pensez à prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle par téléphone au 02 99 04 45 28 de préférence le lundi. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur avec votre numéro de téléphone en cas d'absence.

Le jour de l'inscription, munissez-vous d'un justificatif de domicile (facture, bail…), du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Vie des écoles

Ecole Saint-Joseph

Célébration de Noël

Pour marquer Noël, tous les élèves de l'école Saint-Joseph se sont réunis au cours d'une soirée le vendredi 11 décembre 2009. Cette soirée, à la salle polyvalente, a été l'occasion pour les enfants de montrer leurs talents de chanteurs à leurs parents en interprétant différents chants en français ou en anglais. Tout le monde a ensuite pu se retrouver, autour d'un verre ou d'une part de gâteau, pour discuter. Merci aux parents de l'APEL de Saint Joseph qui ont organisé cet "Arbre de Noël".

Vœux 2010

L'équipe éducative et les enfants de l'école Saint Joseph présentent à tous les habitants de La Bouëxière leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2010. Que la paix et l'espérance soient avec vous tous les jours de l'année 2010 !

Carnaval école : Retenez bien cette date, **le vendredi 12 mars 2010**, l'école Saint Joseph fait son carnaval. Un défilé des élèves de toutes les classes sera organisé dans la municipalité à cette occasion.

Haïti : Tous les élèves de l'école ont participé à une action de solidarité pour aider les sinistrés Haïti de mise en place par l'Enseignement Catholique de Bretagne. La somme de 83 € a été récoltée et sera reversée à la Direction Diocésaine pour participer à un projet d'aide au réseau de l'Enseignement Catholique haïtien.

CM2

Classe découverte en Angleterre

Du lundi 26 avril 2010 au vendredi 30 avril 2010, les élèves de CM2 vont partir en classe découverte à Birmingham en Angleterre. Les parents se mobilisent pour financer ce séjour. Le vendredi 5 février a eu lieu une vente de crêpes à la sortie de l'école. Les parents des élèves de la classe ont réalisé une grande quantité de crêpes qui ont été mises en ventes à 16h30 sous le préau de l'école. D'autres actions seront réalisées. Deux dates sont, dès à présent, à retenir : **Vendredi 12 mars 2010 :** vente de pizzas. Les élèves de la classe de CM2 passeront à votre domicile dès début mars pour prendre les commandes. Merci à vous de bien vouloir les accueillir. La livraison est prévue le vendredi 12 mars à partir de 18h30. **Dimanche 14 mars 2010 :** Loto à la salle polyvalente à 14 h. Parmi les lots à gagner vous trouverez des bons d'achats de 300 €, de 15 €, un sèche-linge. VENEZ NOMBREUX.

Maternelles

La soupe de Boucle d'Or

Nous avons découvert l'histoire de "Boucle d'Or et les 3 ours". Comme maman ours, nous avons fait de la soupe.

Portes ouvertes à la maternelle

Portes ouvertes à la maternelle pour les inscriptions 2010-2011 : Les inscriptions pour les prochaines rentrées 2010-2011 (septembre, janvier, avril) sont ouvertes. Elles concernent les futurs élèves de primaire (du CP au CM2), les enfants de maternelle nés en 2005, 2006, 2007 et 2008. Prendre rendez vous auprès du chef d'établissement, Madame Livier-Mabille, en téléphonant au 02 99 62 63 09. Merci de laisser vos coordonnées sur le répondeur, si besoin.

Une soirée "portes ouvertes maternelles" est organisée le vendredi 26 mars 2010 de 17h30 à 19h30 pour accueillir tous les enfants et les parents qui désirent visiter l'école et rencontrer les enseignants en vue d'une future inscription en maternelle.

Vie des associations

L'Espérance

Faites du sport samedi 20 mars

Venez tous découvrir L'Espérance le samedi 20 mars de 14h à 18h à la salle de sports. Toutes les sections sportives de l'association veulent vous faire découvrir leur activité (judo, tennis, randonnée, pétanque, cyclo, amicale des anciens, badminton, tennis de table, football, volley-ball, multisports, aérogym.

Les dirigeants et bénévoles des sections seront à votre disposition pour vous transmettre leurs passions, et vous faire essayer leur sport. Une buvette avec gâteaux sera à votre disposition. Entrée gratuite. **Venez nombreux, c'est notre souhait !**

Section Multisports

La section Multisports a été mise en place avec l'aide de l'Office des sports de Liffré en 2006. Elle accueille les très jeunes de 6 à 10 ans le mardi de 17h15 à 19h15 et le jeudi de 17h15 à 18h15. L'animateur diplômé d'Etat assure en toute sécurité l'encadrement des pitchouns. Les séquences de jeux de ballons, de motricité, de jeux de raquettes et de gymnastique permettent aux enfants d'acquérir quelque bases pour se diriger plus tard vers un sport. Le montant de l'adhésion pour la saison 2009/10 est de 56 €/an.
Contact : Alain Rochard 02 99 62 67 75
Si vous ou votre enfant ne savez pas quel sport choisir, choisissez le multisports !

Section Football

Doyenne de l'Esperance qui, depuis 1940, représente la commune sur tous les terrains environnants. Cette section a connu une reconnaissance régionale en 1974 en étant 1/4 finaliste de la Coupe de l'Ouest, gagnée contre Guingamp (défaite contre Vannes en 1/2 finale) ; ensuite dans les années 80 en accédant à la division d'honneur. Trois joueurs Bouëxierais sont devenus professionnels au cours de cette période euphorique.
Cette année, la section comporte 11 équipes, plus 35 débutants : trois équipes senior dont une qui joue en 1re division de district ; une équipe de 16/17ans ; une équipe de 14/15 ans, deux équipes de 13/14 ans ; quatre équipes de 10/12 ans. L'entraînement est assuré par deux éducateurs diplômés d'Etat et de nombreux bénévoles qui encadrent les touts petits.
Le club organise le jeudi de l'Ascension un grand tournoi départemental sénior comprenant plus de 60 équipes (merci à Franck, le maître d'œuvre du tournoi) ainsi qu'une soirée couscous au mois de février. Ces deux grandes animations permettent au club de boucler son budget.
Montant de l'adhésion de 2009/10 de 45 à 75 euros.
Contact Claude Gérard : 02 99 62 68 15.

Anciens combattants : commémorations

Tout comme au 11 novembre en souvenir des Poilus de la Première Guerre mondiale, les anciens combattants de La Bouëxière, ainsi que la population se sont retrouvés dimanche 6 décembre pour célébrer les morts des conflits en Algérie, Maroc et Tunisie. A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège s'est dirigé vers le parvis de la mairie où il fut procédé à la montée des couleurs et à la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants par Monsieur le Maire. Le cortège a pris ensuite la direction du cimetière pour déposer une gerbe au monument aux morts. Le camarade Joseph Gautier a lu la liste des disparus des différents conflits ; puis Monsieur le Président de l'association, Pierre Coire, a lu un message du souvenir rendant hommage à toutes les victimes civiles ainsi qu'aux harkis, aux blessés et handicapés, et aux soldats ayant servi sous les drapeaux pendant cette période. Toutes les personnes présentes ont été invitées par le maire à un vin d'honneur. Monsieur le Président remercie la municipalité pour cette attention particulière de convivialité.

Soldats de France : qui sont-ils ?

Les combattants de la quatrième génération de feu (Koweït, Kosovo, Bosnie, Tchad...), les non combattants engagés ou non, ceux ayant fait leur Service National.

Nous sommes prêts à accueillir toutes et tous les anciens, jeunes ou plus âgés qui ont accompli leurs obligations militaires ou nationales car c'est au travers de leur action que se perpétuera le devoir de mémoire.

Vie des associations

Nouveautés chez les P'tits castors !

Tout d'abord, nous voulons remercier Gwenaël Fustier, qui nous a accompagnés pendant trois ans, aux P'tits castors. Nous lui souhaitons bonheur et réussite dans sa nouvelle vie professionnelle. Ensuite, nous souhaitons la bienvenue à Sabrina Brancquart, qui animera désormais l'espace-jeux. Sabrina est éducatrice jeunes enfants, employée par le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale).

Avec la venue de la nouvelle éducatrice, de nouveaux horaires ont été mis en place : Sabrina anime depuis début février l'espace-jeux, **le lundi de 9h15 à 11h45 et le vendredi de 15h30 à 18h**. Les P'tits castors restent néanmoins ouverts avec l'aide des adultes accompagnateurs, **le jeudi de 9h15 à 11h45** (journée record d'affluence !). Ces horaires sont valables pendant les vacances scolaires. L'ouverture du vendredi après midi devrait précisément permettre à de nombreux parents de découvrir et fréquenter l'espace-jeux - chose difficile, voire impossible jusqu'alors en matinée !

Nous maintenons le système d'inscription par roulement, pour ne pas dépasser le nombre de 15 enfants inscrits par séance, comme le stipule la charte de l'intercommunalité signée l'an dernier.

Nous nous rendons toujours à la maison de retraite une fois par mois pour faire une activité et prendre une collation avec les résidents. De même, nous poursuivons l'éveil musical, Sabrina ajoutant sa touche personnelle dans l'animation.

L'espace-jeux reste destiné aux 0 – 3 ans, accompagnés de l'adulte qui en a la garde, parent, grand-parent, assistante maternelle, pour un moment de complicité, d'éveil et de partage. En plus de rencontres d'autres parents et professionnels de la petite enfance, l'espace-jeux est un vecteur important d'intégration de chacun dans la vie de la commune. Venez nous rejoindre !

Doudou&Compagnie au quotidien

Par une petite lucarne, regardons ce qu'il se passe à la halte-garderie… Vanessa pose le livre. Elle vient de lire une histoire aux Petits qui sont tout heureux, et posent mille questions ! Il est maintenant temps de se laver les mains, avant de s'asseoir en rond pour chanter en attendant l'heure de partager les tartines de confiture…

Il est 13h. Une Maman fait un gros câlin à son bébé, avant de le déposer dans les bras de Chantal. Elle va pouvoir profiter de quelques heures pour elle, tout en sachant son petit bonhomme en sécurité, veillé par des éducatrices attentives, dans un univers chaleureux et coloré. Elle viendra le chercher tout à l'heure, et chacun aura passé un bon moment, pour pouvoir se retrouver mieux encore !

Maintenant, nous sommes mardi matin. Marie-Claire est là pour l'éveil musical. Armés de leurs tambourins et de leurs maracas, petits garçons et petites filles chantent, dansent et sautent à qui mieux mieux. C'est la fête !

Là, c'est plus calme… Les plus petits jouent à la dînette ou babillent tranquillement, pendant que les plus grands font des activités. Pâte à sel ou couronnes décorées, qu'ils seront fiers de rapporter à la maison ce qu'ils auront fabriqué eux-mêmes !

Et savez-vous ce qui ferait le plus plaisir à Raphaël, Romane, Pablo, Sibylle et aux autres ? C'est que plein de nouveaux petits copains et nouvelles petites copines viennent les rejoindre ! Pour partager leurs rires, leurs joies, leurs découvertes, pour découvrir la vie, en un mot, pour grandir ensemble !